

# Lexique des principaux termes d'architecture, de menuiserie, de serrurerie et de vitrerie relatifs aux châssis de fenêtres.

*D'après les ouvrages suivants :*

Des principes de l'architecture, de la peinture et des autres arts qui en dépendent. Avec un dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts – André FELIBIEN – 1676 – Bibliothèque nationale de France / <http://gallica.bnf.fr> / A. F.

Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique : et des arts qui en dépendent, comme la maçonnerie, la charpenterie, la menuiserie, la serrurerie... – Augustin-Charles d'Aviler – 1755 - Bibliothèque nationale de France / <http://gallica.bnf.fr> / A.-C. d'A.

Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris – Tome VI – L'art du serrurier (...) – Duhamel du Monceau – 1776 – Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique <http://cnum.cnam.fr> / D. du M.

L'enseignement professionnel du menuisier – Léon JAMIN – 1897 / L. J.

**Abajours** : ce sont espèces de fenestres embrasées de haut en bas pour recevoir le jour d'en haut, et éclairer des lieux bas, comme sont les soupiraux des caves, les ouvertures qui éclairent les celliers, ou les offices qui sont sous terre, et d'autres endroits où l'on ne peut avoir du jour par des croisées faites à l'ordinaire. (A. F.)

**Abajour** : espèce de fenêtre en forme de grand soupirail, dont l'usage est d'éclairer tout étage souterrain, comme cuisines, offices, caves, etc. Elle reçoit le jour par le moyen de l'embrasement de l'appui qui est un glacis, autant incliné que l'épaisseur du mur peut le permettre. (A.-C. d'A.)

**Abouement** : voir Bouement (A.F.)

**About** : extrémité d'une pièce de bois façonnée pour être assemblée avec une autre. (L. J.)

**Abouter** : action d'assembler bout à bout deux pièces de bois. (L. J.)

**Adoucir** : rendre doux. Arrondir une arête, une saillie, un angle, etc.

**Affleurer** : mettre deux corps à un même niveau ; rencontre d'un assemblage ; unir avec le rabot. (L. J.)

**Agraffe** : c'est dans la serrurerie d'un bâtiment, le nom du morceau de fer évidé, et large, qui s'applique sur l'un des guichets des croisées, et dans lequel passe le panneton de l'espagnolette, qui va se refermer sur le guichet opposé. (A.-C. d'A.)

**Aileron** d'une fiche, est la partie d'une fiche qui entre dans le bois comme un tenon dans sa mortaise. (D. du M.)

**Ailes** d'une fiche à ferrer des portes ou des fenestres. (L. J.)

**Ais** ou planche de bois ; à Paris les menuisiers se servent plus communément du mot de Planches que de celui d'Ais ; et les charpentiers au contraire disent ordinairement des Ais, et non pas des Planches. (A. F.)

**Ais** : planche de chêne ou de sapin à l'usage de la menuiserie. (A.-C. d'A.)

**Ais** : fermeture en planches posées les unes à côté des autres et clouées sur des soliveaux ou des barres en bois brut. (L. J.)

**Alaise** : partie d'une planche destinée à compléter la largeur ou la hauteur d'une porte, d'un panneau, etc. (L. J.)

**Alège** : c'est dans les croisées ce qui est entre les piedroits jusqu'à l'appui, et qui est de moindre épaisseur que le reste du mur. (A. F.)

**Alège** : petit mur d'appui élagé sous une croisée qui n'est que de l'épaisseur ou largeur de l'appui, c'est-à-dire moindre que celle du mur.

**Allège** : mur d'appui ou soubassement d'une fenêtre. (L. J.)

**Alléger** : Diminuer au moyen d'une moulure ou d'un élagé quelconque le volume d'un corps. Rendre plus mince un battant, une traverse ; on dit aussi ravalier. (L. J.)

**Amaigrir** l'arête d'une pièce de bois, est la faire aiguë ; Et l'engraisser, c'est l'élargir et la faire obtuse. (A. F.)

**Amboutir** quelque pièce de métal, c'est la rendre convexe d'un côté, et concave de l'autre. (A. F.)

**Amortissement**, c'est ce qui finit et termine quelque ouvrage d'Architecture ou de Menuiserie, comme lorsqu'on met sur le haut d'une maison, ou sur une corniche, un vase ou une figure, on dit que c'est pour servir d'amortissement ou de couronnement. (L. J.)

**Applanir** une pièce de bois, c'est la rendre unie dans sa superficie. (A. F.)

**Appui** : ce terme a deux significations dans l'art de bâtir. Il signifie d'abord le petit mur qui est élevé entre les deux piedroits d'une croisée, et à une hauteur convenable pour s'y appuyer (...). (A.-C. d'A.)

**Appui** : lambris d'appui, dont la hauteur ne dépasse pas 1,30 m. Hauteur d'appui d'une porte, d'une devanture, d'une cloison, le dessus de la traverse du milieu d'une porte ou d'un châssis vitré. – tablette

d'appui, barre d'appui, pièce d'appui, soutien. (L. J.)

**Appuy** de fenestre, c'est la pierre qui couvre l'Alège, et qui fait le bas du tableau. (A. F.)

**Arasement** : coup de scie donné au bout d'une traverse, jusqu'à la profondeur du bois laissé par le tenon. (L. J.)

**Araser** : Couper juste un panneau, un battant, une traverse avant de l'assembler. (L. J.)

**Arestes**. Ce sont les angles de quelque corps. Ainsi l'on dit d'une poutre ou de quelque autre pièce de bois, qu'elle est à vive arête, quand les angles en sont bien marqués, et qu'elle est bien équarrie. (A. F.)

**Arrière-voissure**, est une espèce de voûte mise au derrière du tableau d'une porte, d'une fenestre, ou de quelque autre ouverture, pour couronner l'embrasement (...). (A. F.)

**Arrière-voissure** : c'est derrière le tableau d'une porte ou d'une croisée, une voûte qui sert pour en décharger la plate-bande, couvrir l'embrasement et donner plus de jour. (A.-C. d'A.)

**Arrière-voissure** : voûte ou plafond de voûte pleine ou d'assemblage posé dans l'embrasement d'une porte ou d'une fenestre. (L. J.)

**Assemblage**, pièces de bois d'assemblage. Les menuisiers ont trois principales manières d'assembler leur bois : 1. le carré : 2. l'assemblage à bouement : 3. celui à onglet. Il y a aussi celui à queue, mais la queue est jointe avec quelque une des trois autres. (A. F.)

**Assemblage** : terme de charpenterie et de menuiserie. C'est l'art d'assembler et de joindre plusieurs morceaux de bois ensemble : ce qui se fait en différentes manières. (A.-C. d'A.)

*Assemblage à bouement* : cet assemblage est le même que l'assemblage carré, avec cette seule différence que la moulure qu'il porte à son parement, est coupée en onglet (voyez ci-après assemblage carré).

*Assemblage à clef* : assemblage qu'on fait pour joindre deux ais dans un panneau par des clefs ou tenons perdus de bois de fil à mortaise à chaque côté, collés et chevillés.  
*Assemblage en fausse-coupe* : c'est un assemblage qui étant en onglet et hors d'équerre, forme un angle obtus ou aigu.  
*Assemblage en onglet*, ou plutôt en anquet : assemblage qui se fait en diagonale sur la largeur du bois, et qu'on retient par tenon et mortaise.  
*Assemblage quarré* : c'est un assemblage qu'on fait quarrément par entailles de la demi-épaisseur du bois, ou à tenon et mortaises.

**Assemblage** : réunir plusieurs parties ; assemblage à tenon, à mortaise, à entaille, à enfourchement, à rainure et languette, assemblage à traits de Jupiter, etc. (L. J.)

**Attache**, ou lien, dont on attache les panneaux des vitres aux verges de fer. (A. F.)

**Aubier** : partie de bois tendre et de couleur blanchâtre, se trouvant entre l'écorce et le cœur de l'arbre. Dans le bois de chêne, dans le chêne non flotté surtout, l'aubier est mauvais, et, pour un travail quelque peu soigné, il doit être éliminé complètement (...). (L. J.)

**Baguette**, petite moulure qu'on nomme aussi quelquefois chapelet, lorsqu'il est taillé. (A. F.)

**Baguette** : moulure demi-ronde destinée à cacher les joints (...). (L. J.)

**Balcon** : mot dérivé de l'italien *balcone*, avancé. C'est une saillie au-delà du nud d'un mur, portée sur des consoles ou sur des colonnes, et fermée par une balustrade de pierre ou de fer. On appelle aussi balcon la balustrade même de fer, composée de balustres plats ou ronds, ou de panneaux avec frises sous l'appui, et pilastres de fer aux encoignures. Les grands balcons sont ceux qui portent en saillie, et qui sont plus larges que les croisées ; et les petits ceux qui sont entre les tableaux des mêmes croisées, et qui servent d'appui. (A.-C. d'A.)

**Baie** : ouverture pratiquée dans un mur ou une charpente, pour y placer une porte, une fenêtre ou une lucarne. (L. J.)

**Banquette** : (...) la banquette est aussi le nom d'un petit appui de croisée de treize à quatorze pouces de haut, qui sert à s'asseoir, et sur lequel est posé un appui de fer. (A.-C. d'A.)

**Barbe** : (...) rallonger la barbe ; faire l'avancement de la barbe, c'est-à-dire le tracé de la largeur de la moulure sur les traverses à petit cadre pour en avoir les arasements. – Barbette. – Ebarber. (J. L.)

**Barre** : morceau de bois cloué en travers d'une porte, cloison ou partie pleine, pour maintenir les planches assemblées (...) (L. J.)

**Bascule**. Levier retenu dans son milieu par une goupille qui est rivée sur une platine, et qui porte à ses deux bouts deux verges de fer. Ces deux verges répondent par en-haut et par en-bas à deux verrous ; et quand, au moyen d'un bouton, l'on

hausse ou l'on baisse un des bouts du levier, les deux verrous s'ouvrent ou se ferment à la fois. (D. du M.)

**Bâti** : assemblage de montants et traverses pour recevoir portes, châssis ou autres parties de meubles de menuiserie ou de charpenterie. – Bâti assemblé à queue d'aronde, à moitié bois, à enfourchement, à tenons et mortaises. – Les bâtis sont généralement composés de montants et traverses dans lesquels sont poussés des rainures pour recevoir des panneaux ou des grands cadres. – Bâtis de lambris. – bâtis de parquets. – Bâtis dormants. – Bâtis de portes, etc. (L. J.)

**Battans**, dans les portes ou fenestres de menuiserie, ce sont les maistresses pièces d'assemblage des costez où sont les ferrures. (A. F.)

**Battans** : ce sont dans les portes et les croisées de menuiserie, les principales pièces de bois en hauteur, où s'assemblent les traverses. (A.-C. d'A.)

**Battant** d'un loquet, est un morceau de fer attaché par un bout à la porte au moyen d'un clou, et qui par l'autre bout s'engage dans un mentonnet. Lorsque la porte est fermée, il faut le soulever pour ouvrir la porte. (D. du M.)

**Battant** : Pièce de bois ou montant d'un bâti dans lequel sont pratiquées une ou plusieurs mortaises destinées à recevoir les tenons des traverses, même alors que celles-ci seraient plus longues que les battants. – Battant assemblé à chapeau, lorsque ce battant a un tenon d'un bout et une mortaise dans la traverse (...). (L. J.)

**Battement** : tringle de bois, ou barre de fer plat, qui cache l'endroit où les vantaux d'une porte de bois ou de fer se joignent. (A.-C. d'A.)

**Battement** : moulure employée pour dissimuler le joint et la feuillure, et posée ou embrevée dans les battants du milieu d'une porte ou autres ouvrages ouvrants. (L. J.)

**Blanchir** : dégrossir une planche avec la demi-varlope ou riflard. – Raboter une planche pour enlever le sciage ou les inégalités. (L. J.)

**Bornes**. Les vitriers appellent ainsi certaines pièces de verres qui entrent dans des panneaux de Vitres. Il y en a de diverses sortes. (A. F.)

**Bornes** de vitre : pièces de verre hexagones-barlongues, qui entrent dans les compartiments des vitres. Les unes sont debout ; les autres couchées, et les troisième accouplées. (A.-C. d'A.)

**Boudin**, il y a des ouvriers qui nomment ainsi le tore de la base d'une colonne. (A. F.)

**Boudin** : moulure dont le profil est formé d'un quart de cercle ou d'un quart d'ovale que l'on trace à la main. Souvent le boudin est accompagné d'une baguette. Dans ce cas on dit boudin à baguette. (L. J.)

**Bouement** est une manière d'assemblage dont se servent les menuisiers. Ils disent

Abouement, au lieu de Bouement, comme les charpentiers disent Abouts au lieu de Bouts. (A. F.)

**Braser**, c'est joindre deux pièces de fer l'une contre l'autre, et les faire tenir avec de la soudure. (A. F.)

**Broche**. Chevilles de fer ordinairement menues et plus ou moins longues. Elles servent dans la serrurerie à plusieurs usages, et principalement pour retenir et assujettir plusieurs pièces les unes avec les autres. (D. du M.)

**Cannelure** : cavité creusée en forme de petit canal le long d'une colonne, d'un pilastre, d'un balustre, d'une frise, etc. (L. J.)

**Cadre** : bordure, moulure plus ou moins large, entourant une partie quelconque. Cadre de glace. – Petit cadre. Moulure ne saillant pas du nu des montants ou traverses d'une porte, d'un lambris, etc. – Grand cadre lorsque la moulure est en saillie des bâtis. – Grand cadre embrevé. – Grand cadre ravalé (...). (L. J.)

**Carré** : (...) filet plat en saillie, séparant deux corps de moulure. (L. J.)

**Carreau**. Il y a des lieux où l'on nomme les ais, des Carreaux. (A. F.)

**Cavet** : moulure creuse dont le profil est un quart de cercle ou quart d'ellipse. – cavet droit, lorsque la partie supérieure domine la partie inférieure ; - cavet renversé, quand la partie inférieure est en avant de la partie supérieure. (L. J.)

**Chambranle**, c'est l'ornement qui borde les trois costez des portes, des fenestres et des cheminées, et qu'on nomme aussi piedroits : ils sont différents selon les différents ordres. (A. F.)

**Chambranle** : ornement d'architecture ou moulure en bois, en marbre ou en pierre, encadrant une porte, une fenêtre, une cheminée, etc. En menuiserie, il est un second chambranle placé de l'autre côté de la même baie, qui est distancé de la porte, et qui prend le nom de contre-chambranle (...). (L. J.)

**Chamfrain** ; chamfrainer un morceau de bois c'est le couper en sorte que s'il est quarré comme le bord d'une planche, on abatte une des arêtes, et ostant tout le bois depuis le dessus de la planche en biaisant, on le coupe jusqu'à l'autre arête : chamfrainer, couper de biais. (A. F.)

**Chanfrein** : pente formée par l'arête abattue d'une pièce de bois. Dans certains travaux, ce sont des chanfreins qui tiennent lieu de moulures. Ils sont alors arrêtés d'un bout, le plus souvent des deux, soit en biseau, à gorge, ou encore à gorge et carré. – chanfreins arrêtés. (L. J.)

**Chanfreiner** : abattre un chanfrein. (L. J.)

**Chant** : partie unie d'un ouvrage, côté le plus étroit d'une pièce de bois ou d'une planche. Le côté le plus large d'une planche ou autre objet semblable se nomme le plat (L. J.)

**Chapeau** : assemblage dont les traverses portent les mortaises et les montants, les tenons. (L. J.)

**Charnières**, ce sont deux pièces de fer ou d'autre métal, qui s'enclavent et entrent l'une dans l'autre, et qui étant percées se joignent ensemble avec une Riveure qui les traverse, en sorte qu'ils peuvent se mouvoir en rond sans se séparer, tournant sur un même centre. (A. F.)

**Charnière**. Une charnière est composée de nœuds ou charnons enfilés d'une broche rivée et garnie d'ailes comme les fiches. (D. du M.)

**Charnière** : assemblage de deux pièces de bois ou de métal enclavées l'une dans l'autre, et jointes ensemble par une broche ou un clou qui les traverse. (L. J.)

**Charnons**. On nomme ainsi les petits anneaux dans lesquels entrent une goupille, et qui par leur réunion forment une charnière. Une partie des charnons est attachée au couvercle d'une boîte, et les autres au corps de la boîte. (D. du M.)

**Chassis** de porte, ou chassis de fenestre. On nomme chassis tout ce qui enferme et enchasse quelque chose. (A. F.)

**Châssis** : c'est la partie mobile de la croisée qui porte le verre. (A.-C. d'A.)

*Châssis à carreaux* : châssis qui est partagé par des croisillons de petits bois, et garni de grands carreaux de verre, en plomb ou en papier.

*Châssis à coulisse* : châssis dont la moitié se double en la haussant sur l'autre.

*Châssis à fiches* : châssis qui s'ouvre comme les volets, et plutôt en dedans qu'en dehors.

*Châssis à panneaux* : c'est un châssis qui est rempli de carreaux ou de panneaux de bornes en plomb.

*Châssis à pointe de diamant* : châssis dont les petits bois se croisent à onglet.

Châssis dormant : c'est en menuiserie le bâti dans lequel est ferrée à demeure la fermeture mobile d'une baie, et qui est retenu avec des pattes dans la feuillure.

Châssis doubles ou contre-châssis : c'est un châssis qui étant de verre ou de papier collé, est mis devant un châssis ordinaire pendant l'hiver.

**Châssis** : Bâti formé de montants et de traverses. Le châssis vitré a une feuillure pour recevoir le verre (...) (L. J.)

**Cheville** : petit morceau de bois long, bien de fil, un peu plus gros d'un bout que de l'autre, et dont on se sert pour maintenir les assemblages (...) (L. J.)

**Cheviller** : fixer ensemble les différentes pièces d'un ouvrage, avec des chevilles enfoncées dans des trous percés au travers des assemblages. (L. J.)

**Cives**, c'était de petites pièces de verre de forme ronde, dont l'on faisait anciennement les vitres, on s'en sert encore en Allemagne. (A. F.)

**Clinche**, ou clinche, qui sert à fermer une porte. (A. F. / voir Loquet.)

**Clinche**, c'est un morceau de fer qui sert à soulever un loquet. V. battant de loquet. (D. du M.)

**Clou**. Les auteurs Latins employent souvent le mot de fibula, pour tout ce qui sert à joindre et attacher ensemble les pièces de bois et quelques parties d'un bâtiment. (A. F.)

**Clou** : sorte de cheville de fer avec ou sans tête et à pointe que l'on enfonce dans un corps (...). (L. J.)

**Colet** d'une panture, c'est l'endroit qui est proche le repli dans lequel le gond entre. (A. F.)

**Contrevents**, ce sont des fenestres ou grands volets qui se mettent en dehors pour conserver les vitres contre les injures du temps, et tenir les lieux plus clos. (A. F.)

**Contrevent** : volet plein, en bois carré ou emboîté, placé au dehors d'une fenêtre, d'une porte, pour garantir de la pluie, du vent, et servir de fermeture. (L. J.)

**Corroyer** le fer. L'on dit corroyer une barre de fer, lorsqu'on la forge, et qu'on la bat à chaud prête à fondre ; ainsi quand on veut du fer bien corroyé on le bat bien à chaud. Quand on en veut joindre deux morceaux ensemble, on les chauffe ; puis étant tous dégoutans, on les bat et joint l'un avec l'autre à chaud, ce qui s'appelle souder. Et quand on allonge le fer cela s'appelle estirer. Ainsi l'on dit un morceau de fer corroyé, soudé, et estiré, pour dire qu'il est battu, rejoint, et allongé.

Corroyer le bois, c'est en ôter la superficie par feuilles que l'on enlève en le rabotant après qu'il est débité ; Les Menuisiers commencent par là à travailler les planches avec la varlope, ou demy-varlope, ou avec le riflart. (A. F.)

**Corroyer** : Aplanir, dégauchir, et dresser avec la varlope une pièce de bois quelconque ; la tirer d'épaisseur et de largeur. (voir dégauchir) (L. J.)

**Coulis**, ou **Coulisse**, c'est un canal fait de bois ou autrement, dans lequel on fait aller et venir un chassis, une fenestre ou autre chose. (A. F.)

**Cote** : partie saillante d'une gueule de loup de croisée ou tout autre partie semblable. – Cote rapportée, lorsqu'elle cette partie n'est pas prise dans la masse. (L. J.)

**Couplets** ou **fiches à doubles nœuds**, ou **charnières** : Ce sont deux pièces de fer jointes ensemble avec charnières et riveures. Les couplets servent de pantures pour des portes et des fenestres ; Il y en a qu'on nomme Briquets, qui ne s'ouvrent qu'à moitié, et servent pour des tables ou autres choses qui n'ont pas besoin d'avoir un mouvement entier comme les portes, et où ne doit pas paraître la moitié du nœud comme aux fiches. (A. F.)

**Couplet**, sorte de petite charnière dont on fait usage pour des ouvrages de serrurerie légers. (D. du M.)

**Course**, on dit donner course à un pêne, pour dire le faire sortir et avancer. (A. F.)

**Cramponnets** d'une ferrure. (A. F.)

**Crampon**, c'est un morceau de fer replié par les deux bouts ; s'ils s'attachent à du bois, ils se terminent en pointe ; s'ils s'attachent à un mur, les deux branches se terminent par un scellement. Il y a de petits crampons qu'on appelle cramponnets ou picolets. (D. du M.)

**Crampons** qui servent à tenir les verrouils. V. Verrouil (A. F.)

**Crapaudine**, morceau de fer ou d'acier au milieu duquel il y a un trou qui reçoit l'extrémité d'un pivot qui supporte ou une porte ou un contrevent (...). (D. du M.)

**Crochet**, c'est une barre qui porte un croc à un de ses bouts, et à l'autre un œil qui entre dans un piton à vis ou à pointe. Il y en a de grands pour les portes cochères, et de petits pour arrêter les croisées, portes, etc. (D. du M.)

**Croisée**. Voyez Fenestre (A. F.)

**Croisée** : c'est le nom qu'on donne et à la baie d'une fenêtre, et à la menuiserie qui en porte le châssis et le volet. On entend même par croisée, la fenêtre même. (A.-C. d'A.)

**Croisée** : châssis vitré fermant l'ouverture pratiquée dans un mur pour donner du jour. – les croisées se font à un, deux, trois vantaux, et plus. Croisée à guillotine, à bascule, etc. (L. J.)

**Croisillon** ou meneau, c'est une partie, soit de pierre, soit de bois, qui sépare une croisée en deux. Il signifie aussi une demy-croisée. (A. F.)

**Croisillon** : châssis ou porte dont la partie vitrée est divisée par un montant et une traverse. – bâti assemblé en croix. – un montant et une traverse de petit bois assemblés au milieu. (L. J.)

**Débiter**. Les menuisiers appellent débiter leur bois, lorsqu'ils marquent les pièces, selon les grandeurs dont ils ont besoin. Ils appellent encore débiter le bois, quand ils le refendent et qu'ils le coupent de longueur. (A. F.)

**Décolement**. Faire un décolement à un tenon, c'est en couper une partie, pour faire qu'étant moins large on ne voye pas la mortaise qui demeure cachée par l'endroit de la pièce où le décolement a été fait. V. p. 123. On dit aussi faussement, de même que décolement. (A. F.)

**Dégauchir**. On dit dégauchir, pour dire redresser ou aplanir une pièce de bois, ou une pierre. On dit qu'une pierre ou une pièce de bois est gauche, lorsque les angles, ou costez ne répondent pas à la place où elle doit être mise. (A. F.)

**Dégauchir** : rendre régulier. – Dresser une pièce de bois de façon que les côtés ne soient pas plus élevés les uns que les autres. (L. J.)

**Dégraisser** : retirer du bois. – Faire l'arasement d'une coupe en dégraisant, c'est-à-dire laisser le trait en avant et l'enlever derrière pour faciliter le joint de

cette coupe en parement, sans se préoccuper comment elle joint de l'autre (...). (L. J.)

**Dégrossir** : Enlever le plus gros d'une pièce de bois ou autre matière avant de lui donner une dernière façon. – Dégrossir une pièce de bois. – Faire la première ébauche d'un ouvrage. (L. J.)

**Déjeter** : se courber, se gauchir. – une planche est déjetée lorsqu'elle s'est cintrée, tortillée, gauchie, soit par l'effet de la sécheresse ou de l'humidité, ou quand le bois employé pour un travail est trop vert. – Cette porte s'est déjeté. (L. J.)

**Dévers**, c'est-à-dire penché. Du bois deversé, c'est aussi du bois qui est gauche. (A. F.)

**Délarder** : abattre en chanfrein les arêtes d'une pièce de bois. – couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier ou autre objet. (L. J.)

**Dormant de croisée** : c'est la partie du châssis qui tient dans la feuillure de la baie, et qui porte les châssis et les guichets d'une croisée. (A.-C. d'A.)

**Dormant** : Bâti ou châssis scellé ou cloué, ne s'ouvrant pas. Le bâti dormant d'une croisée, d'une porte. Fenêtre dormante. Poser, sceller un dormant. (L. J.)

**Doucine** : moulure ondoyante moitié concave et moitié convexe (...). (L. J.)

**Ebarber** : Enlever sur un battant ou montant, la partie de moulure destinée à l'emplacement de la traverse, après avoir fait les coupes d'onglets sur les battants. (L. J.)

**Ebrasement** : Partie élargie suivant un plan oblique, à l'intérieur d'une porte, ou d'une fenêtre ou d'une voûte, pour faciliter l'accès de la lumière dans un appartement. (L. J.)

**Echarpe** : pièce de bois ou barre placée diagonalement dans un bâti quelconque pour supporter les traverses, ou pour empêcher les volets ou portes en parties pleines de baisser du côté opposé à la ferrure. (L. J.)

**Eléger** : c'est en menuiserie pousser à la main, dans une pièce de bois, un panneau, une moulure, un compartiment, une languette, etc. (A.-C. d'A.)

**Eléger** : rendre plus mince. – pousser des moulures formant des champs dans le bois. – pousser une foulure de chaque côté d'un pilastre, sur les bords des battants du milieu de châssis ou de portes, pour détacher les champs (...). (L. J.)

**Elévation** : dessin représentant la façade d'un bâtiment ou d'un travail quelconque : porte, croisée, escalier, etc. (L. J.)

**Emboîture** : traverse assemblée ou rainée en bout d'un volet ou d'une partie pleine quelconque, pour tenir les planches assemblées (...). (L. J.)

**Embrasure**, ou Embracement de portes ou de fenêtres, c'est l'élargissement qui se fait en dedans aux ouvertures des

murailles, pour donner plus de jour et plus de commodité aux fenêtres et aux portes. On peut aussi appeler Embrasures l'obliquité que l'on donne au mur qui tient lieu d'appuy aux abajours, et aux soupiraux, ainsi qu'il a été remarqué sur le mot d'Abajours. (A. F.)

**Embrèvements**, c'est une manière d'entailler une pièce de bois, pour empêcher qu'une autre pièce jointe et assemblée contre la première, ne se puisse hausser ou baisser. (A. F.)

**Embrèvement** : assemblage de deux pièces de bois à rainures et languettes, ou à baguettes rapportées, et la rainure dans l'emboîture. (L. J.)

**Enfourchement** : assemblage de deux pièces de bois bout à bout par entailles et tenons. L'enfourchement diffère des mortaises, en ce sens qu'il n'a pas d'épaulement. – Les bâtis dormants d'une porte, d'une croisée sont assemblés à enfourchement. (L. J.)

**Enraser** ; c'est mettre plusieurs pièces d'une égale hauteur, ainsi l'on dit des portes ou panneaux enraser. C'est mieux dit Arraser ; panneaux arrasez. (A. F.)

**Entailler**, faire une entaille, ou une oche, ou une coche. (A. F.)

**Epaulement** d'un tenon ; c'est une partie et un des costez du tenon, lequel n'est pas diminué comme l'autre, afin de donner plus de force à la pièce de bois. (A. F.)

**Epaulement** : tenon sur lequel on a pratiqué une entaille de chaque côté, pour le faire entrer dans la mortaise des battants. – Partie conservée entre deux mortaises ou à l'extrémité d'un battant ou autre objet. (L. J.)

**Equarrir** : dresser, tirer de large et couper d'équerre, les deux bouts d'une partie pleine, d'un panneau, etc (...). (L. J.)

**Espagnolette**, c'est une barre de fer qu'on attache sur un montant d'une porte ou d'un châssis à verre pour les tenir fermés, au moyen de crochets qui sont au bout de cette barre, et qui prennent dans des crampons qui sont au dormant lorsqu'on tourne la barre au moyen d'un levier qu'on nomme poignée. Il y en a de plusieurs sortes. (D. du M.)

**Espargner**. Un Menuisier qui pousse une moulure dit qu'il espargne un filet, quand en poussant un quart de rond, par exemple, il forme en même temps un filet auprès. (A. F.)

**Esquairir**, ou **Equerrir**, ou **Equarrir**, c'est dresser du bois, et le rendre égal de côté et d'autre. (A. F.)

**Estamer**, couvrir d'estain. Estamer en poile comme les Serruriers font les targettes. (A. F.)

**Estirer**. Les serruriers disent estirer un morceau de fer, pour dire le battre à chaud, et l'allonger sur l'enclume. Voyez Corroyer. (A. F.)

**Etablissement** : Marques faites sur des pièces de bois, pour distinguer le haut du

bas, le parement du derrière, et indiquer la place qu'elles doivent occuper dans un assemblage. (L. J.)

**Etampe**, c'est un morceau d'acier dans lequel on creuse des moulures, et qui formant comme un cachet, sert à les imprimer sur le fer rouge au feu. (D. du M.)

**Fausse-coupe**. C'est dans la Menuiserie une manière d'assembler le bois. (A. F.)

**Fenestres**, ou croisées. Elles doivent être d'une grandeur proportionnée aux bastimens et aux lieux qu'on habite. Il est bon qu'elles soient ouvertes jusqu'aux planchers, ou sous les corniches qui regnent au tours des chambres, et les faire en arrière voussure, pour donner plus de jour. Car lors qu'elles sont beaucoup au dessous des solives, les lieux en paraissent plus sombres, et les planchers ne sont pas éclairés (...). (A. F.)

**Fenêtre** : ouverture dans les murs de face, pour donner du jour. (Voyez croisée). Ce mot comprend et la fermeture ou croisée, et la baie de l'ouverture. (A.-C. d'A.)

**Fenêtre** : ouverture pratiquée dans un mur, pour éclairer une pièce. Le mot fenêtre ou baie s'applique surtout à la maçonnerie formant cette ouverture (...). (L. J.)

**Ferrer** : c'est garnir une porte cochère, une porte à placard, une croisée, et tout autre ouvrage de menuiserie, de leurs équerres, gonds, fiches, verroux, targettes, loquets, ferrures, etc. (A.-C. d'A.)

**Ferrer** : garnir de fer. – mettre la ferrure d'une porte, d'une fenêtre, etc. (L. J.)

**Ferrure** d'une porte ou d'une fenêtre, ce sont les pièces de fer nécessaires pour les attacher et pour les ferrer. (A. F.)

**Feuilleures** de portes ou de fenêtres. Ce sont les bords d'une porte ou d'une fenêtre, qui s'emboîtent dans les châssis. Elles doivent toujours être larges, afin que les portes et les châssis des fenêtres qui portent le verre et les volets, puissent être forts et commodes à ouvrir. (A. F.)

**Feuillure** : entaille ou rainure en long faite dans des poteaux d'huissier ou de bâti, pour recevoir des portes, châssis ou autres menuiseries (...). (L. J.)

**Fiche**, espèce de Penture. Les fiches sont composées de deux Ailes qui sont jointes ensemble dans la charnière avec une Riveurs qui passe au travers de ce qui forme le nœud de la Fiche. Il y a des Fiches à gond, à doubles nœuds, des Fiches Françaises et d'autres sortes. (A. F.)

**Fiche** : pièce de menus ouvrages de fer, dont plusieurs servent à porter et à faire mouvoir les vantaux de portes, et les guichets et volets de croisées. Il y en a de simples, de doubles, ou à doubles nœuds, à vases, etc. (A.-C. d'A.)

**Fiches**, ce sont des espèces de charnières ou de gonds qui portent un aileron qu'on enfonce dans le bois comme un tenon. C'est cette partie qui caractérise la fiche ; il y a des fiches à vase, à broche,

et à gond, à nœuds, à chapelet, coudées, etc. (D. du M.)

**Fiche à broche**, c'est une espèce de gond qu'on applique aux volets, et dont tous les charnons sont enfilés par une seule et même broche. (D. du M.)

**Fiche à vase**, ce sont des espèces de charnières qui ne sont composées que de deux charnons, et qui sont terminées haut et bas par de petits ornements faits en forme de vase. (D. du M.)

**Filet**, Listel, c'est un petit membre carré qui paraît dans les moulures et dans les ornements de l'Architecture. (A. F.)

**Filet** : petite moulure lisse séparant d'autres moulures : on l'appelle aussi carré ou petit élégi. (L. J.)

**Flottage** : assemblage dont une partie recouvre l'autre et forme un côté différent. – Traverse flottée. – Panneau flotté (...). (L. J.)

**Forer**, c'est percer, en terme de Serrurerie. (A. F.)

**Fourrure** : pièce de bois ou tringle plus ou moins épaisse, posée entre les lambris et le mur, ou sur les solives, pour recevoir le parquet. On se sert toujours de fourrures, lorsqu'il y a du vide entre la partie à poser, et celle sur laquelle elle doit être appuyée. (L. J.)

**Fût** : monture en bois d'un outil de moulures ou autre, comme rabot, varlope, bouvet, etc. Mettre un outil en fût, c'est ajuster le fer suivant le profil de cet outil (...). (L. J.)

**Gâche** : espèce de crampon qui sert à attacher les descentes de plomb aux murailles ; les gâches servent aussi à recevoir les pènes des serrures, et quelquefois les verrous. (D. du M.)

**Gâche** : pièce de fer fixée au poteau d'une porte dans laquelle s'engage le pêne de la serrure de cette porte, pour la tenir fermée. (L. J.)

**Gauche**, de travers ; on dit qu'une pièce de bois est gauche, lorsqu'elle n'est pas droite ; et dégauchir une pierre, ou une pièce de bois, c'est en ôter ce qui est nécessaire, pour la rendre telle qu'elle doit être mise en œuvre. (A. F.)

**Gauche** : se dit d'une chose qui n'est pas droite, de travers. Une porte, une croisée ou autre partie de menuiserie est gauche, lorsque la surface n'est pas sur le même plan. (L. J.)

**Gond** ; c'est un morceau de fer coudé qui sert pour porter une Penture. Les Gonds en bois ont une pointe pour entrer dans le bois ; les Gonds en plâtre sont fendus et retournés par le bout qui entre dans le plâtre. Il y a des Gonds qu'on appelle à repos. (A. F.)

**Gond**, espèce de crochets qu'on attache dans les embrasures des portes ou des fenêtres pour recevoir les pentures, et dans l'œil desquels entre le mamelon du gond pour rendre les portes ouvrantes ou fermantes. Il y a des gonds simples, et

d'autres à repos ; les uns à scellement, a patte ou à pointe (...). (D. du M.)

**Gond** : morceau de fer coudé, dont la partie supérieure est cylindrique et entre dans la penture d'une porte, d'un contrevent, etc. (L. J.)

**Gorge** : moulure de forme creuse poussée souvent entre deux carrés ou filets. (L. J.)

**Goujon** : sorte de petit tenon de forme cylindrique, au moyen duquel peuvent être assemblées bout à bout, deux pièces de bois à cul nu (...). (L. J.)

**Grand cadre** : moulure en saillie sur les montants ou traverses de bâtis, et embrevée entre ceux-ci et les panneaux. – Grand cadre et à glace. – Grand cadre embrevé. – Grand cadre élégi. (L. J.)

**Gueule-de-loup** : fermeture du milieu d'une porte ou d'une croisée à deux vantaux, formée d'une gorge demi-ronde, dans laquelle s'adapte le battant-mouton arrondi. (L. J.)

**Huisserie** : pièce de bois comprenant traverses et montants formant bâti, pour baie de porte ou de fenêtre (...). (L. J.)

**Imposte** : panneau de menuiserie ou vitrage qui surmonte la partie mobile d'une porte ou d'une croisée. Pierre en saillie, ornée de moulures supportant le cintre d'une arcade, d'une porte, etc. (L. J.)

**Jalousie** : fermeture de fenêtre, faite de petites tringles de bois, croisées diagonalement, qui laissent des vides en losange, par lesquels on peut voir sans être aperçu. (A.-C. d'A.)

**Jalousie** : sorte de persienne formée de planchettes minces tenues par des cordons, avec lesquels on les fait descendre, monter et mouvoir à volonté. (L. J.)

**Jambage** : assise en maçonnerie, en briques, ou en pierres de taille, pour soutenir le manteau d'une cheminée, le cintre ou arcade d'une porte, d'une fenêtre, etc. (L. J.)

**Jet d'eau** : traverse saillante moulurée en forme de doucine, assemblée dans les battants, en dehors et au bas d'une croisée, châssis ou porte, pour empêcher l'eau de pénétrer dans l'intérieur du bâtiment. (L. J.)

**Joue** : épaisseur de bois portant de chaque côté d'une rainure ou d'une mortaise (...). (L. J.)

**Jours**, on dit le jour d'une fenestre ou d'une porte, pour dire son ouverture. (A. F.)

**Langue**, ou **Languette**. C'est un mot souvent usité parmi les menuisiers, lorsqu'ils assemblent des pièces de bois l'une dans l'autre. La languette entre dans la rainure, et on dit alors que le bois est joint et assemblé avec languettes. (A. F.)

**Languette** : sorte de petit tenon continu, sur la hauteur d'une pièce de bois, et réduite environ au tiers de l'épaisseur de la rive, pour pénétrer dans la rainure

poussée dans une autre pièce. – Assemblage à rainure et languette, à fausse-languette, à languette rapportée, etc. (L. J.)

**Lingotière** ; c'est un moule dont les vitriers se servent pour fondre le plomb qu'ils emploient aux vitres. Ils versent du plomb fondu dans ces sortes de moules, qu'ils retirent ensuite par petits lingots, lesquels ils font passer dans le tire-plomb, où il s'allonge, et forme les verges, qui servent à enfermer les pièces de verre. Ces verges sont fendues des deux costez ; le milieu qui demeure solide, se nomme le cœur de la verge ; et les costez dans lesquels entrent les pièces de verre, et qui servent à les recouvrir s'appellent les ailes, où les ailerons. (A. F.)

**Linteau** : traverse en bois placée horizontalement au-dessus des baies de portes, de fenêtres ou autres ouvertures. (L. J.)

**Loquet**, ou Liquet d'une porte. Un loquet est composé de plusieurs pièces, savoir du batant, dont la queue est attachée contre la porte avec un clou, qui n'empêche pas qu'il n'ait du mouvement. La teste du battant est retenue par un crampon proche le bord de la porte, dans lequel elle peut facilement se hausser et se baisser, pour s'ouvrir et se fermer lorsqu'elle tombe dans ce qu'on appelle le mantonnnet qui est attaché à l'huisserie ou au châssis de la porte. Ce battant se lève par le moyen d'une autre pièce de fer qui traverse la porte, et qui est enclavé dans un escusson ou plaque de fer, au dessous duquel est une poignée. Le bout de ce morceau, sur lequel on met le pouce s'appelle le ponçoir ; et le reste qui traverse la porte, et qui lève le battant, se nomme le bout de la queue du ponçoir. Il y a des lieux où le battant s'appelle clenche, ou clinche (...). (A. F.)

**Loqueteau** ; c'est un loquet que l'on met dans un lieu inaccessible, et qui s'ouvre avec un cordon, et se rabat par un ressort qui le renvoie ; l'on s'en sert pour fermer les volets et contrevents des fenestres. (A. F.)

**Loqueteau** ; petit loquet à ressort qu'on attache au haut des croisées à des endroits où la main ne peut atteindre, et qu'on ouvre en tirant un cordon qui est attaché à la queue. (D. du M.)

**Loqueteau** : petit loquet que l'on met ordinairement en haut d'un volet, et que l'on fait mouvoir à l'aide d'un cordon. (L. J.)

**Lozanges**, pièces de verre dont on fait les panneaux de vitre. (A. F.)

**Lucarnes**. Ce sont les ouvertures qu'on met au dessus de l'entablement des maisons, pour donner jour aux chambres en galetas ou aux greniers. On en fait de diverses sortes. (A. F.)

**Mamelon** d'un gond ; c'est le bout du gond qui sort hors du bois ou de la pierre, et qui entre dans la penture ou repli de la barre de fer. (A. F.)

**Mantonnnet** est une petite pièce de bois ou de fer qui soutient et arrête, telle qu'est

celle qui sert à une porte pour soutenir le battant ou clenche d'un loquet. (A. F.)

**Mastic** : matière composée d'huile de lin malaxée et de blanc d'Espagne écrasé, servant à boucher les trous et à cacher les petits défauts du bois. Le mastic des vitriers est une pâte composée d'huile siccatrice et de céruse ou de craie. (L. J.)

**Meneaux**, ou croisillons de fenestres, ce sont les séparations des tableaux et ouvertures ; ces séparations sont ordinairement de pierre, ou de bois. (A. F.)

**Meneau** : nom donné aux montants qui séparent une croisée en plusieurs parties. On appelle battant-meneau, le gros battant du milieu d'une croisée. (L. J.)

**Mentonnet**, espece de crochet qu'on attache dans l'embrasure des portes ou sur leur montant, pour recevoir le bout du battant des loquets. Il y en a à pointe et à scellement. (D. du M.)

**Mentonnet** : pièce de fer en forme de crochet, qui reçoit le bout du battant du loquet, pour tenir une porte fermée. (L. J.)

**Molet** : pièce de bois de 0,08 m à 0,10 m de longueur et à rainure, dans laquelle on met les languettes des panneaux d'épaisseur. Mettre un panneau au molet. (L. J.)

**Montant** : Toute pièce de bois posée verticalement. Poteau entrant dans la composition d'une huisserie, d'un bâti, et n'ayant ordinairement qu'une traverse assemblée. Lorsqu'un montant comporte plusieurs assemblages, on le nomme battant. (L. J.)

**Mortaise** : entaille creusée à l'aide d'un bédane sur le champ d'un montant ou d'un battant, pour recevoir un tenon. (L. J.)

**Moulinets** en tranchoirs ; Moulinets doubles ; Moulinets en tranchoirs évidés ; ce sont des pièces de vitres. (A. F.)

**Nœuds** d'une charnière, fiche, ou couplet. (A. F.)

**Noix** : gorge ou rainure dont le fond est arrondi en creux, et qui est poussée dans les bâtis dormants de portes ou de croisées. La languette qui entre dans la noix est arrondie et se nomme languette de noix. (L. J.)

**Nu** : partie unie d'un bâti, d'un mur ; l'endroit d'un ouvrage quelconque où il n'y a pas d'ornement en saillie. (L. J.)

**Ceil de bœuf**, les vitriers appellent ainsi le nœud qui est au milieu des plats de verre dont on fait les vitres. (A. F.)

**Ceil de bœuf**, c'est une petite lucarne ronde que l'on fait dans la couverture des maisons pour éclairer les galetas et les greniers. (A. F.)

**Onglet**, ou Anglet. Il y a deux espèces de retour dans les moulures d'Architecture, l'un est simplement appelé à Angle, qui est commun à toutes les moulures des corniches. L'autre est appelé à Onglet, qui est de le retour des chambranles ou des quadres. Mais le terme à Onglet est plus

en usage parmi les menuisiers, qui appellent cette manière de couper et joindre le bois, un assemblage à onglet. (A. F.)

**Onglet** : coupe faite suivant un angle à 45 degrés, au bout d'une moulure, d'une planche, etc., pour l'assembler avec une autre. (L. J.)

**Oreilles**. Dans les bastimens ce sont les retours qu'on fait faire par en haut aux chambranles ou bandeaux des portes et des fenestres ; les ouvriers les appellent aussi crossettes. (A. F.)

**Ouverture** ou Jour d'une porte, ou d'une fenestre ; c'est le vuide qui est entre les pieds droits, ou ce qui forme le châssis ou tableau. (A. F.)

**Panneau de vitre** : c'est un compartiment de pièce de verre, dont les plus ordinaires sont carrées, et les autres sont en tranchoirs ou octogones, en tringlettes, chaînons, etc. On fait aussi des compartiments de pièces de verre, distingués par des platebandes de verre blanc. (A.-C. d'A.)

**Panneautage** : action de panneauter. Ouvrage de menuiserie composé d'une série de panneaux. (L. J.)

**Pantures** ; ce sont des barres de fer, qui servent à soutenir les portes ou les fenestres sur les gonds ; il y en a de plusieurs sortes. (A. F.)

**Paravent**. L'on appelle Paravents, ou Contre-vents, de grands volets qui s'attachent en dehors, pour fermer les ouvertures des fenestres (...). (A. F.)

**Parement** : côté apparent d'un ouvrage, le plus orné ; le derrière est le contre-parement. Un ouvrage est à double parement lorsque les deux côtés sont ornés. (L. J.)

**Paumelles** espèces de pantures (A. F.)

**Paumelles**, ce sont des gonds qu'on met sur les portes légères, et dont le mamelon entre dans une crapaudine attachée sur le chambranle. (D. du M.)

**Paumelle** : ferrure de porte dont l'une des branches est fixée verticalement sur le montant, et dont l'autre, qui fait office de gond, est vissée ou boulonnée sur la porte. (L. J.)

**Penture** (Voyez Panture). (A. F.)

**Penture** : pièce de fer fixée sur le bord d'une porte ou d'un contrevent, pour les faire tourner sur leurs gonds. (L. J.)

**Persienne** : volet formé de lames de bois inclinées de 45 degrés environ et assemblées dans des battants. Ces volets, tout en servant de fermeture, n'empêchent pas l'air de pénétrer dans la pièce. (L. J.)

**Petits-bois** : traverses et montants d'une croisée ou d'une porte vitrée. – Petits-bois assemblés en croisillon. (L. J.)

**Pièce d'appui** : c'est à un châssis de menuiserie, une grosse moulure en saillie, qui pose en recouvrement sur l'appui ou

tablette de pierre d'une croisée, pour empêcher que l'eau n'entre dans la feuillure. (A.-C. d'A.)

**Pièce d'appui** : Traverse basse placée au-dessous du jet d'eau du dormant d'une croisée. (L. J.)

**Pièces carrées** dont l'on fait les panneaux de vitre. (A. F.)

**Piédroit** : mur vertical ou pilier carré sur lequel repose une voûte, ou qui supporte une arcade. Jambage d'une porte ou d'une fenêtré, comprenant le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure et l'écoinçon. (L. J.)

**Pigeon** : morceau de bois mince que l'on place sur le champ d'un cadre dans une coupe d'onglet, afin d'empêcher de voir le jour au travers des angles du cadre, lorsque le bois se retire. (L. J.)

**Pivot**. C'est un morceau de fer, ou d'autre métal dont le bout est arrondi en pointe pour tourner facilement dans une crapaudine, ou dans une virole. (A. F.)

**Pivot** : morceau de fer ou autre métal, de forme conique ou cylindrique, sur lequel tourne une porte ou tout autre corps solide (...). (L. J.)

**Plat de verre** : c'est un rond de verre de France, de deux pieds et demi de diamètre ou environ, avec un œil ou une boudine au milieu. (A.-C. d'A.)

**Plate-bande** : (...) le mot de platte-bande se donne aussi à plusieurs autres membres d'Architecture qui n'ont qu'une largeur sans ornemens ny beaucoup de saillie. (A. F.)

**Plate-bande** : ornement d'architecture, plat et uni, plus large que saillant, et plus ou moins mouluré (...). (L. J.)

**Platines** de verrouïls. (A. F.)

**Plomb** servant aux vitres (voir lingotière). (A. F.)

**Plomb** de vitres : plomb fondu par petit lingots ou bandes, dans une lingotière, et ensuite étiré par verges, à deux rainures, dans un tire-plomb, pour servir à entretenir et former les panneaux de vitres, ou à une rainure pour les grands carreaux (...). (A.-C. d'A.)

**Pointe** d'acier servant aux vitriers. (A. F.)

**Portes-Fenestres**, c'est-à-dire des fenestres qui s'ouvrent jusques en bas sur le plancher. (A. F.)

**Porte croisée** : fenêtré sans appui, qui sert de passage pour aller sur un balcon, ou sur une terrasse. (A.-C. d'A.)

**Pousser** : former sur le bois des moulures ou un autre travail, avec des outils qu'il faut pousser (...). (L. J.)

**Quart-de-rond** : moulure ronde formant un quart de cercle, et arrêtée par un carré. (L. J.)

**Queue d'aironde, d'aronde, ou d'irondelle** ; c'est une manière de tailler le

bois, ou de limer le fer en l'eslargissant par le bout ; pour l'emboîter, joindre ou appliquer en œuvre, et faire des assemblages. On dit ordinairement à Paris assembler en queue d'aronde. (A. F.)

**Ragréer** : raccorder des moulures, les faire affleurer dans les angles, avec le ciseau ou la gouge. (L. J.)

**Rainure** (Voyez Renure). (A. F.)

**Rainure** : entaille en long pratiquée avec un bouvet spécial dans l'épaisseur d'une planche ou d'une pièce de bois, pour recevoir la languette d'une autre planche ou pièce de bois. (L. J.)

**Ravaler** : faire des feuillures ou élégis sur des pilastres ou bâtis. (L. J.)

**Recouvrement** (voir feuillures). (A. F.)

**Recouvrement** : partie saillante d'une planche ou d'une moulure, recouvrant un joint ou autre objet. (L. J.)

**Renure, Raineure** ou **Ruinure**, c'est un canal dans du bois ; les Menuisiers disent Rainure, et les Charpentiers disent Ruiné. (A. F.)

**Retranchement** (voyez Epaulement). (A. F.)

**Reverseau** : pièce de bois, attachée au bas du châssis d'une porte croisée, qui, en recouvrement sur son seuil ou tablette, empêche que l'eau n'entre dans la feuillure. Quand elle est sur l'appui d'une fenêtre, on la nomme pièce d'appui. (A.-C. d'A.)

**Rive** : partie la plus étroite d'un battant, d'une tablette, d'une planche, etc. (L. J.)

**River**, c'est rabattre les testés des clouds ou autres pièces de métal pour les affermir et les faire tenir ensemble. (A. F.)

**Soffite**, c'est-à-dire le dessous de ce qui est suspendu ; L'on dit le soffite d'une architrave, c'est-à-dire le face de dessous (...). (A. F.)

**Souder**. Parmi les serruriers, souder deux morceaux de fer, c'est les mettre chauffer dans le feu jusques à ce qu'ils soient tout blancs, et comme dégoutants ; puis on les joint l'un contre l'autre ; et avec le marteau on soude, et les deux l'on n'en fait qu'un. (A. F.)

**Soupirail**. Il y a dans le bâtiment trois principales sortes d'ouvertures pour recevoir du jour, savoir les soupiraux, les croisées et les lucarnes. (A. F.)

**Table saillante** : se dit d'un panneau de soubassement de porte, de devanture, de volet, embrevé en saillie du nu des bâtis, du côté du parement extérieur, afin que l'eau ne puisse couler et séjourner sur la traverse basse. – Un panneau à table saillante. (L. J.)

**Tableaux** des fenestres ou croisées ; cela se prend pour le quarré et ouverture d'une fenestre, qui est proprement l'épaisseur de la muraille non compris l'embrasure. Les ouvriers appellent les costez tant de

l'Embrasure ou Escoignon, que du Tableau les Jouées (...). (A. F.)

**Tableau** de baye : c'est dans la baye d'une porte ou d'une fenêtre, la partie de l'épaisseur du mur qui paraît au dehors depuis la feuillure, et qui est ordinairement d'équerre avec le parement. (A.-C. d'A.)

**Tarjettes** ; ce sont des plaques avec verouils servant à fermer les fenestres, il s'en fait de différentes façons. (A. F.)

**Targette** : petit verrou de fer servant à fermer intérieurement une porte ou une croisée. (L. J.)

**Tenon**. C'est le bout d'une pièce de bois, qui entre dans une mortaise. (A. F.)

**Tenons** à tournices ou oulices ; ce sont ceux qui sont coupés tout quarrement, et en about auprès le parement du bois, pour revestir après coup et quand l'ouvrage est fait. (A. F.)

**Tenon** : Extrémité d'une pièce de bois ou de métal préparée pour entrer dans une mortaise creusée dans une autre pièce. (L. J.)

**Tireplomb**, c'est un roüet dont les Vitriers se servent pour filer le plomb qu'ils employent aux vitres. (A. F.)

**Tirer** ; faire tirer les tenons en terme de charpenterie, c'est percer le trou de biais contre l'épaulement d'un tenon, pour le faire serrer en about. (A. F.)

**Tranchoir** : Tranchoir en losange, Tranchoir pointu, à Tringlettes doublés ; ce sont pièces de verre qui composent des panneaux de vitres. (A. F.)

**Traverse** : pièce de bois fixée en travers dans un bâti quelconque, pour le consolider. – Les traverses d'une porte. – La traverse haute d'un bâti dormant de croisée. (L. J.)

**Tringlettes** doubles ; Tringlettes en tranchoirs, ce sont des pièces de verre dont on compose des panneaux de vitres. (A. F.)

**Trumeau**, c'est le massif, ou espace d'un mur qui se trouve entre deux fenestres. (A. F.)

**Vantail**. On nomme Vantaux ou Manteaux les deux pièces d'une porte qui s'ouvre des deux costez ; de même que les volets des fenestres, lorsqu'ils vont du haut en bas. (A. F.)

**Verges** de plomb servant aux vitres (Voyez lingotière). (A. F.)

**Verges** de fer que l'on met pour maintenir les panneaux de vitres. Elles se clouent par les deux bouts aux châssis de bois, et dans le milieu elles s'attachent aux panneaux avec des liens ou attaches de plomb. (A. F.)

**Vergettes**, petites verges de fer qu'on applique ordinairement sur les panneaux de vitres montés en plomb. (D. du M.)

**Verrou** : pièce de fer ayant une poignée ou bouton au milieu, et que l'on applique,

après l'avoir engagée dans deux anneaux de fer, derrière une porte, pour pouvoir la fermer en poussant le verrou dans une gâche fixée sur le montant dormant. (L. J.)

**Vitre** ; l'on nomme Vitre un assemblage de plusieurs pièces de verre. (...). On donne aux panneaux de vitres différents noms selon la figure des pièces qui les composent. (A. F.)

**Volets** des fenestres ; c'est ce qui sert de fermetures aux ouvertures des fenestres, comme les portes de menuiserie aux ouvertures des portes. Il y a des volets brisez, et d'autres non brisez. (A. F.)

**Volet** : sorte de porte pleine ou d'assemblage, servant de fermeture aux devantures, aux portes vitrés et aux croisées. (L. J.)